VALEURS VERTES le magazine du développement durable



DIALOGUES DE VIDAUBAN
GOLFS: OBJECTIF BIODIVERSITÉ

HORS-SÉRIE - ÉTÉ 2011 - 4€

L 16933 -18H- F: 4,00 €-RD

de son côté à lancer des actions et des appels à projets sur la restauration de sites dégradés et de continuités écologiques, à avancer dans la politique de la pêche, à réfléchir sur la fiscalité, l'urbanisme, la gouvernance. Tout le monde a désormais conscience de l'importance de la biodiversité : nos concitoyens se sont montrés très réceptifs aux actions menées en 2010 pour l'année internationale de la Biodiversité.

Certains engagements de l'Etat concernent directement la forêt : beaucoup de sites Natura 2000* sont en partie forestiers, et nous souhaitons achever la mise au point de l'indice de biodiversité potentielle en forêt, outil simple permettant aux propriétaires forestiers de prendre en compte la biodiversité où beaucoup de choses restent à faire.

Le Code forestier est un élément-clé de la prise en compte de la biodiversité à travers le principe de gestion durable des forêts. Nous souhaitons le voir stabilisé réglementairement et traduit dans les faits. Les autres outils, parfois considérés comme des contraintes mais qui ont pour vocation de préserver la biodiversité, sont l'évaluation environnementale par les schémas et documents d'orientation et, plus spécifiquement pour les zones Natura 2000, l'évaluation des incidences, outil obligatoire pour intégrer la biodiversité dans la conception des projets. D'autres outils, incitatifs, comme les chartes et contrats Natura 2000, mériteraient d'être développés : nous cheret tenons à réaffirmer qu'il n'y a pas deux forêts, l'une pour la production et l'autre pour la préservation de la biodiversité. C'est une évidence pour ceux qui connaissent la forêt, mais la biodiversité est l'essence de la pérennité de l'activité forestière. La gestion de la forêt doit rester multifonctionnelle, et nous souhaitons promouvoir les démarches territoriales, via les chartes forestières de territoire. Nous souhaitons aussi que prenne corps l'éco-certification de gestion durable, prévue dans la loi Grenelle, poursuivre les travaux pour la reconnaissance des services rendus par la forêt, et progresser vers une politique forestière européenne.

GILLES BOEUF

PRÉSIDENT DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE ET PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

PROTÉGER LES ESPÈCES OU DISPARAÎTRE

Président du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), j'ai tenu 63 conférences dans le monde entier à l'occasion de l'année de la Biodiversité, en 2010, avec trois objectifs : expliquer ce qu'est la biodiversité, pourquoi il faut s'en occuper et, surtout, pourquoi continuer à s'en préoccuper après 2010.

La plus grande expédition jamais réalisée sur le terrain, à l'initiative du MNHN, en partenariat avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et Pro-Natura International, a rassemblé 233 personnes, 150 chercheurs, deux navires, des radeaux des cimes, pour étudier la biodiversité d'une petite île, Espiritu Santo, dans l'archipel des Vanuatu, au large des îles Fidji. Nous avons trouvé parfois 60 à 70 nouvelles espèces par jour, soit 1 000 espèces nouvelles en tout, sur les 16 000 nouvellement décrites en moyenne chaque année. Ces espèces, répertoriées dans des inventaires et des cata-

logues, ne représentent pas à elles seules ce qu'est la biodiversité. Connaître la biodiversité, c'est connaître toutes les relations qui régissent les rapports entre ces espèces, ainsi qu'entre les espèces et leur environnement. Nous sommes inclus dans la biodiversité, et ne pouvons nous en sortir sans elle. Quand le bébé humain est mis au monde, son tube digestif est pratiquement vierge de bactérie. Il met deux ans pour constituer sa propre flore intestinale. Nous connaissons environ 480 espèces de bactéries dans le tube digestif, sur 1 000 espèces en tout, soit seulement la moitié des espèces d'un écosystème que nous portons en nous ! Un corps humain concentre 1000 fois plus de bactéries que de cellules humaines. L'humain ne se trouve ni en haut ni en bas, ni à droite ni à gauche de la biodiversité, mais en son sein : nous baignons dans la diversité biologique. Nous connaissons 1,9 million d'espèces, décrites et archivées, dont 1 million de types à Paris

dans le 2ème ou 3ème plus grand musée d'histoire naturelle au monde. Plus de 1,6 million de ces espèces vivent sur terre et dans les eaux douces, un peu moins de 300 000 en mer. Les deux plus grands réservoirs de biodiversité sont l'Amazonie et l'écosystème corallien au sud de la Nouvelle-Calédonie. La biodiversité, c'est la fraction vivante de la nature. La Terre s'est formée il y a 4,6 milliards d'années, la vie est apparue dans l'océan il y a 3,85 millions d'années. Pendant plus de 90% de son temps sur terre, la vie est exclusivement océanique. Depuis 570 millions d'années, nous comptons cinq grandes crises d'extinction. Il y a 245 millions d'années, 96% des espèces ont disparu, la vie a failli s'éteindre. Nous vivons la 6eme crise d'extinction. Pour la première fois, elle n'est pas due à une activité volcanique intense, à des émissions de méthane, aux séismes, à des impacts de météorites, mais à une espèce qui s'est elle-même baptisée

Homo sapiens. On a nommé un tas d'animaux horribilus, atrox, ferox... Et nous sapiens! Si un être extérieur arrivait, je doute qu'il nous appelle sapiens, l'homme «sage». Soit nous devenons sapiens pendant ce siècle, soit ça risque de mal se terminer. Ou nous sauvons la biodiversité, ou nous disparaissons avec elle.

Il y a trois millions d'années arrivent les Hominidés. Ils domestiquent le feu il y a 750 000 ans, puis tout change avec les prémices de l'agriculture et de l'élevage: nous commençons à faire des villes, bien plus de bébés, pour être aujourd'hui 7 milliards et demain 9. L'arrivée de la locomotive marque le départ de l'exploitation des réserves de pétrole et de charbon, accumulées pendant des centaines de millions d'années et qui seront épuisées en 3 à 4 siècles. En 2000, le prix Nobel de chimie, Paul Crutzen, invente le terme d'Anthropocène : l'ère pendant laquelle une seule espèce parmi les deux millions connues entraîne les grands changements. Avec pour conséquence cette conclusion du biologiste Peter Vitousek, énoncée dans Science en 1997: «We go to the wall». La démographie éclaire cette accélération effrayante. Au regard de l'écologie classique, une espèce dont les individus pèsent 50 à 80 kg ne devrait jamais être aussi nombreuse : nous transgressons des systèmes grâce à notre sociologie et à notre technologie. Les taux d'extinction actuels sont 100 à 1 000 fois plus importants que sur les 50 derniers millions d'années. Il existait 12 éléphants nains en Méditerranée, en Sicile, à Chypre, en Crête... L'être humain



GILLES BOEUF

de l'extinction des espèces alors que c'est beaucoup plus inquiétant : le vivant sait s'adapter aux changements climatiques jusqu'à un certain point.

Pour enrayer cette extinction, que mettonsnous en place? Depuis la Conférence de Rio en 1992, celle de Johannesburg en 2002, la Conférence de Paris en 2005 pour des Nations Unies pour l'environnement, et la grande Conférence de l'Unesco en 2010, nous pouvons faire le bilan de 18 années de politique internationale. Résultat : on a tout faux, l'échéance de réduction du rythme d'extinction de la biodiversité est repoussée en 2020. Pourquoi réussiraiton mieux entre 2010 et 2020 ce que l'on a complètement raté entre 2002 et 2010? La Conférence de Chamonix, l'année dernière, a évoqué la gouvernance pour réussir

crédible, reconnue et indépendante au niveau international. Elle permettra de rassembler les meilleurs chercheurs au monde au sein d'un système international de collecte et de diffusion des résultats, pour alerter les décideurs et les citoyens sur la perte de biodiversité et sur les mesures à mettre en place. Y participeront les spécialistes en biodiversité de tous les pays de la planète. On en attend des informations permanentes et régulières sur l'état des habitats et des espèces, avec des rapports globaux tous les 4 à 5 ans et des rapports régionaux en permanence. Les scientifiques seront les garants de la qualité des informations et pourront promouvoir des solutions. Les gouvernements devront trouver des accords généraux sur ces bases scientifiques. Cinq pays sont sur les rangs pour obtenir le secrétariat de l'IPBES: l'Allemagne, l'Inde, le Brésil, les candidatures de la France et de la Suisse se faisant attendre. Reste à organiser les modalités des accords intergouvernementaux entre sciences et politiques, la gouvernance, la sélection des zones « ateliers », le budget. La biodiversité se situant davantage au Sud qu'au Nord, il faudra travailler avec le Sud et pour le Sud, on le dit tout le temps mais sans le faire. La France possède l'IRD* et le CIRAD*, organismes de recherche uniques en Union européenne, dont l'objectif est de mettre au point des techniques de développement soutenables pour le Sud et avec le Sud.

« Il faut recréer des liens entre économie et écologie, mais sans mettre de prix sur la nature, et partager »

arrive et mange tout. La légende de Polyphème, le cyclope, vient d'un crâne d'éléphant nain où bée le trou de la trompe: nous avons mangé Polyphème! Même litanie pour toutes les îles du monde. Les animaux de la grotte de Lascaux ont tous disparu comme, en 2007, le dauphin Baiji du Yang-tsé-Kiang, en Chine. Les gens ont peur des changements du climat, mais pas

ensemble. Autre outil pour progresser, l'IP-BES*, qui est l'équivalent du GIEC* climat pour la biodiversité. Cette plateforme, annoncée le 21 décembre 2010, doit répondre à quatre besoins : générer de la connaissance, exprimer régulièrement ses résultats, soutenir les politiques et être force de propositions. L'IPBES, en cours de création, répond à un besoin d'expertise scientifique

DIALOGUES DE VIDAUBAN | P 1 0

Des progrès en faveur de la sensibilisation à l'importance de la biodiversité se sont faits sentir l'année dernière, mais réagit-on aussi vite que la dégradation qu'on entraîne? C'est un enjeu économique : il faut recréer des liens entre économie et écologie, mais sans mettre de prix sur la nature, et partager. Il y a 100 000 ans, sans partage ils étaient

morts, ces humains! Aujourd'hui à 7 milliards, on ne sait plus partager. C'est un enjeu éthique: au nom de quoi se permettrait-on de détruire en 3 siècles la moitié des espèces vivantes? Et enfin, un enjeu social: faites une carte de la perte de biodiversité, une autre sur les impacts des changements climatiques, et une dernière sur la pauvreté:

les cartes se superposent. Qui « trinque » en premier? Les populations déracinées dans les périphéries des grandes villes, les femmes et les enfants. L'Homme peut-il s'adapter à lui-même? C'est la question fondamentale posée lors du dernier colloque du Muséum national d'Histoire naturelle en octobre 2010.

PHILIPPE DEMARCQ

DIRECTEUR TERRITORIAL DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS POUR LA MÉDITERRANÉE

QUELLE GESTION POUR LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE ?

L'ONF* (l'Office National des Forêts) est un établissement public, créé en 1966 mais ancré dans l'histoire forestière française depuis le 14ème siècle. La forêt publique représente un tiers de la forêt française, soit 4,6 millions d'ha en Métropole, dont 40% domaniaux et 60% communaux. En Outremer, c'est aussi 6 millions d'ha de forêts tropicales, particulièrement importants en termes de biodiversité.

La direction Méditerranée de l'ONF comprend les Régions PACA et Languedoc-Roussillon, avec des forêts méditerranéennes et montagneuses. Nous gérons 1 million d'ha. Notre objectif principal est d'assurer la gestion multifonctionnelle et durable des forêts, principe inscrit dans la loi, en tenant compte des fonctions environnementales, sociales et économiques d'une même forêt. Ce modèle ouest-européen diffère de celui de l'Amérique du nord, où la gestion se différencie selon les espaces, avec une production de bois et des parcs nationaux répartis sur des massifs différents.

Pour protéger la biodiversité dite ordinaire, nous encourageons la régénération naturelle des peuplements depuis les années 1970. Depuis une vingtaine d'années, une instruction impose de conserver au minimum un arbre mort par hectare, source de richesse en matière de biodiversité. Plus récemment, les documents de gestion, établis pour 15 à 20 ans sur l'ensemble de nos forêts, doivent prévoir 2 à 3% d'îlots de vieux bois, dont la moitié à conserver sur



PHILIPPE DEMARCQ

pied jusqu'à leur mort. Pour la biodiversité extraordinaire, l'ONF a créé un dispositif original, les réserves biologiques. La zone Méditerranée en totalise 46, sur 22 000 ha. Il existe deux types de réserves biologiques: dirigée (impliquant des interventions en faveur d'un habitat ou d'une espèce), ou intégrale (pour améliorer la connaissance scientifique sur l'évolution naturelle d'un milieu sans aucune intervention humaine). La première réserve biologique intégrale a été créée à Fontainebleau en 1953, à partir d'une ancienne série artistique, puis elles se sont développées dans les années 1980. Le réseau des réserves biologiques intégrales ambitionne de couvrir tous les habitats forestiers pour suivre les évolutions de long terme (climat...). La réserve biologique intégrale des Maures, sur la commune de Collobrières, couvre 2560 ha (la deuxième plus grande de France). L'ONF commence aussi à travailler sur des mesures de compensation de la biodiversité pour le compte de maîtres d'ouvrage.

En Méditerranée, 80% de nos forêts sont menacés par le feu. Nous intégrons des mesures spécifiques de gestion pour prévenir ce risque d'incendies: privilégier le chêne vert par rapport au pin, prévoir des points d'eau et des infrastructures pour les pompiers... Les 180 auxiliaires de protection de la forêt méditerranéenne (APFM) de l'ONF travaillent à l'année pour la prévention des incendies (débroussaillement, entretien des